



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CCI VOSGES

Vosges Croissance PLUS

DOSSIER DE PRESSE



Déroulé

14H30 à 15h :

Comité de pilotage présidé par Monsieur David PERCHERON, Secrétaire Général de la Préfecture des Vosges, en présence des représentants de la CCI des Vosges, de la Région Grand Est, du Conseil départemental des Vosges, de Pôle emploi, des EPCI, des parlementaires, du maire de THAON LES VOSGES, de la DDESTPP et des organisations syndicales.

Ordre du jour : rappel du dispositif et présentation des résultats.

15h00 à 15h30 :

Point presse avec :

- Présentation succincte du dispositif et des résultats
- Témoignages de bénéficiaires du dispositif

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BILAN D'ETAPE DU DISPOSITIF VOSGES CROISSANCE PLUS : 25 entreprises soutenues et 127 emplois créés.

Ce jeudi 7 octobre 2021, Monsieur David PERCHERON, Secrétaire Général de la Préfecture des Vosges, a présidé le comité de pilotage Vosges Croissance Plus, à la Préfecture des Vosges, aux côtés des représentants de la CCI des Vosges, de la Région Grand Est, du Conseil départemental des Vosges, de Pôle emploi, des EPCI, des parlementaires, du maire de THAON LES VOSGES, de la DDESTPP et des organisations syndicales.

Le dispositif VOSGES CROISSANCE PLUS a été formalisé, dans les Vosges, par une convention signée le 1^{er} juillet 2019 entre l'État et la Chambre de Commerce et d'Industrie pour une durée de 3 ans.

Il a été lancé officiellement le 27 janvier 2020 lors du 1^{er} comité de pilotage.

La CCI des Vosges en assure la gestion.

Ce programme permet de :

- Mutualiser les fonds et la gestion de tout ou partie des deniers privés consacrés à la revitalisation,
- Associer l'ensemble des acteurs du développement local dans une action partenariale, concertée et cohérente.

VCP intervient sur l'ensemble du département des Vosges avec une priorité sur le territoire impacté par la revitalisation.

Sont éligibles les entreprises ayant un projet de développement créateur d'emploi et pour projet de recruter des salariés sous CDI.

Les actions VCP portent sur :

- Aide à l'emploi, au développement d'activités économiques (par ex : l'abattoir ADEQUAT à RAMBERVILLERS ou ATELIER TB à EPINAL, voir plus de détails page 5).
- Octroi de prêts (Alizé Vosges),

- Action de soutien à l'insertion par l'activité économique et à l'Economie Sociale et Solidaire du territoire,
- Appui à l'innovation, au transfert de savoir-faire et à la mise en réseau des acteurs économiques locaux (ex. : AGRIA Grand Est, voir plus de détails page 6).

A ce jour, 3 entreprises assujetties à une convention de revitalisation ont abondé à ce dispositif pour un total de 442 000 €. Deux d'entre elles ont d'ailleurs versé la totalité de leur assujettissement sur VCP. C'est le cas du groupe VISKASE qui a un site à THAON-LES-VOSGES. VISKASE est spécialisée dans l'industrie de la transformation de la viande avec des solutions de boyaux innovantes.

Par ailleurs, 5 comités d'engagement se sont réunis dont le 1^{er} en urgence pour venir soutenir financièrement des entreprises textiles dans la fabrication de masques au début de la crise COVID. A cette époque, 29 emplois ont été soutenus.

Au total, 27 demandes ont été présentées. L'intégralité des fonds a été accordée afin de soutenir **25 entreprises et permettre la création de 127 emplois.**



Vosges Croissance Plus :

3 groupes assujettis,

Un fonds de 442 000€ entièrement alloué,

5 comités,

27 dossiers présentés,

25 dossiers accordés,

Création de 127 emplois.

EXEMPLES D'ENTREPRISES SOUTENUES

ATELIER TB

Atelier TB est né d'une campagne de financement participative lancée en décembre 2017.

Guidée par l'ambition de faire briller de nouveau le savoir-faire textile Vosgien, la marque installe son atelier de confection à Épinal où des couturières passionnées se consacrent, chaque jour depuis 3 ans, à la création de tabliers, de t-shirts et de vestes de cuisine personnalisables.

Les pièces sont ainsi coupées, assemblées et brodées avec le soin et la compétence qui ont fait la renommée textile des Vosges. Aucun détail n'est laissé au hasard : tissu Ice-Cotton breveté pour les vestes de cuisine et coton 100 % Oeko-Tex pour les tabliers, chaque vêtement qui sort de l'atelier se veut un hommage au savoir-faire français.

Cette exigence de la qualité, héritée d'un riche passé familial, a séduit les professionnels et les passionnés de cuisine en quête de modernité, de style et de valeurs.

Dans ce projet de développement, VCP a soutenu la création de 8 emplois.

ATELIER 

AGRIA GRAND EST

Agria Grand Est est une association d'entreprises agroalimentaires et de la bioéconomie. Elle porte le Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie (CRITT) agro-alimentaire et agro ressources Grand Est. Sa mission est d'être au service de la performance durable des entreprises des filières agroalimentaire et agro ressources du Grand Est.

Agria Grand Est porte la compétence Emploi/Formation/Attractivité (et le plan d'action annuel correspondant) pour la filière agro-alimentaire Grand Est. Elle est également porteuse de Sphèr'Alim, une démarche collective au service de l'emploi/formation/attractivité de la filière agro-alimentaire Grand Est, dont les partenaires sont les principaux établissements publics d'enseignement qui forment aux métiers de l'agro-alimentaire (EPL 54, EPL 55, UL-ENSAIA, UL-IUT Nancy Brabois), le centre technique agro-alimentaire Agria Grand Est et l'interprofession Interbev Grand Est.

Agria Grand a bénéficié en 2021 d'un soutien financier du fond Vosges Croissance Plus pour son projet d'ingénierie de formation territoriale pour la filière agro-alimentaire vosgienne. Vosges croissance Plus a contribué à financer en partie un poste de chargé de mission emploi/formation pour le mettre en œuvre. Ce projet se veut une réponse au problème de recrutement des entreprises sur le territoire vosgien, en mettant en concordance les besoins en recrutement, les personnes en recherche d'emploi et la formation nécessaire à leur intégration dans les entreprises. A moyen terme, il permettra le recrutement local de personnel dans les entreprises vosgiennes.



ADEQUAT VOSGES

En 2019, 250 agriculteurs du Grand Est (et Haute Saône) qui faisaient faire du steak haché surgelé en prestation de service par ELIVIA Eloyes se sont retrouvés sans solution suite à l'annonce de la fermeture du site industriel.

Un projet associant ces éleveurs et ADEQUAT Vosges a alors été mené par la Chambre d'Agriculture des Vosges afin de pérenniser le concept novateur de steak haché surgelé en circuit court.

ADEQUAT Vosges est une véritable coopérative d'éleveurs avec près de 600 adhérents. Elle permet à des usagers non agricoles en circuits courts (boucher, magasin...) de bénéficier d'une partie des services d'Adequat.

Depuis l'été dernier et après des investissements importants, l'activité Steak haché Fermier surgelé a été mise en service dans des locaux restructurés et agrandis.

Dans ce projet de développement, VCP a soutenu la création de 10 emplois.



Contacts presse

Préfecture : Bureau de la Communication Interministérielle

Jean-François TRITZ - Chef de Bureau – 03 29 69 88 36 – 06 08 35 39 45

Marie BOURGAUT – Adjointe au Chef du bureau - 03.29.69.88.37

CCI des Vosges

Philipp FRISON – Responsable communication

03 29 35 79 04 - 06 77 02 32 19 – p.frison@vosges.cci.fr